

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°025 : Réunion Plénière du 21/11/2013

Objet	<ol style="list-style-type: none">1. Etat des lieux des cotisations et point sur le budget2. Modification de la Charte3. Travail sur le règlement d'ordre intérieur4. Recettes et dépenses5. Rencontres avec Le Logis et avec le noyau6. Travaux collectifs : feuilles mortes et petits fruitiers7. Quartier durable8. Maison de Quartier9. Divers
--------------	--

État des travaux :

	<p>N.B. : 23 membres sont présents, avec 20 procurations, sur 63 membres inscrits. Rappel du n° de compte du chant des cailles : IBAN BE 70000417063725 Les cotisations 2013 doivent être payées avant le 31 décembre 2013 au plus tard et les cotisations 2014, avant le 31 mars 2014.</p>
1.	<p>Modifications de la Charte</p> <p>Il est constaté que le quorum de 50 % de présents ou représentés est atteint. Les trois modifications proposées seront dès lors mises aux voix au cours de la présente réunion. Pour la prise de décision, il est réaffirmé que même en cas de deuxième réunion convoquée (suite à une absence de quorum lors de la première réunion), les modifications de la Charte requièrent une majorité des 2/3 des présents et représentés.</p> <p>a) Modification de l'article 13</p> <ul style="list-style-type: none">- Après débat, l'avant-dernier alinéa de l'article 13 est complété de la manière suivante : « Si le quorum de la moitié des membres présents ou représentés n'est pas atteint, une deuxième réunion est convoquée sur le même ordre du jour, à laquelle il est donné une large publicité. Lors de cette deuxième réunion, la règle générale visant à lever l'exigence d'un quorum est appliquée et la décision de modifier la Charte est prise à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés. » Adopté. <p>b) Modification de l'article 10</p> <ul style="list-style-type: none">- Après modification en séance, la première phrase de l'alinéa 3 est modifiée de la manière suivante : « Les chiens, tenus en laisse, ont accès uniquement au chemin qui fait le tour du champ des cailles à l'extérieur de l'espace clôturé. Pour des raisons d'hygiène bien compréhensibles, leur présence n'est pas autorisée dans l'ensemble du Jardin collectif du Chant des Cailles. » Adopté. <p>c) Modification de l'article 8 :</p> <ul style="list-style-type: none">- La discussion de la condition géographique pour devenir membre a repris sur base d'une carte présentée par Laurent L., avec indication de ce que représente tel ou tel rayon à vol d'oiseau autour du champ.- à l'alinéa 1er, le terme « principalement » est supprimé : adopté- au même alinéa, remplacer les termes « habitant du voisinage résidant dans un rayon de 5 km à vol d'oiseau » par « habitant du voisinage résidant dans un rayon de 1km5 à vol d'oiseau autour du

	<p>champ ou domicilié à Watermael-Boitsfort ». Adopté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter un deuxième alinéa ainsi libellé : « Les jardiniers déjà inscrits avant le 21 novembre 2013, jour de la modification de la condition géographique insérée dans le présent article, conservent la qualité de membre » Adopté - L'ancien deuxième alinéa devient l'alinéa 3.
2.	<p>Règlement d'ordre intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - un amendement a été déposé par Katia ; un autre par Marie-Paule ; un autre a été envisagé pour l'article 5. - après un large débat relatif aux modalités de paiement de la cotisation et à l'incidence de l'absence de paiement sur l'exercice du droit de vote, il est décidé de créer un nouvel article dans le projet de R.O.I. tel que proposé par le « groupe charte/R.O.I » - quatre articles ont été adoptés le 7/11/2013 ; l'examen des articles suivants est reporté à une prochaine plénière.
3.	<p>Recettes et dépenses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cotisations ont généré jusqu'à présent 663Euros (quelques personnes ont payés pour 2014). - L'avance du subsidé IBGE est de 1600 Euros sur 2000 au total. Les 400Euros restant seront payés à la clôture de nos comptes vis-à-vis de l'IBGE. - Nous avons à payer 1442,55euros (semences, construction des coffres, assurance Ethias, outils, banque), dont 742,01 Euros pour Antoine. - Le solde actuel s'élève donc à 820,45 Euros
4.	<p>Rencontres avec Le Logis et avec le noyau</p> <ul style="list-style-type: none"> - En l'absence d'Evelyne (pour la rencontre avec Le Logis) et d'Evelyne et Marie-Noëlle (pour la rencontre avec le noyau), ce point est reporté à la prochaine plénière.
5.	<p>Travaux collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est rappelé que Christian a été désigné le 7 novembre en qualité d'initiateur des travaux collectifs qui se déroulent principalement le dimanche. - Le Logis à fourni des feuilles mortes comme demandé.
6.	<p>Quartier durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Odile a fait un bref rappel du fait que l'appel à projet Quartier durable Le Logis/ Floréal a été accepté. Une publicité par affiches est régulièrement faite. Tout jardinier intéressé peut lui faire part de son intérêt par envoi d'un e-mail. - Si le Jardin collectif marque son accord, il pourrait être proposé au Quartier durable de reprendre à son compte la prise en charge de nouveaux carottages pour la zone polluée. Il convient de noter toutefois que le périmètre du Quartier durable, s'il contient tout le Jardin collectif, est beaucoup plus large que celui-ci. Si ces essais étaient pris en charge par le Quartier durable, il devrait y avoir un projet lié directement à celui-ci sur le site en question.
7.	<p>Maison de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les deux personnes qui, actuellement, prennent les contacts avec la Maison de quartier (réservation, clefs etc) sont Charlene et Suzanne. - Une convention sera signée prochainement avec la Maison de quartier. - Comme d'habitude, il est recommandé à tous de maintenir les lieux en parfait état.

8.	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformément à l'accord intervenu lors de la dernière réunion plénière Laurent H. a effectué le déplacement de toutes les adresses e-mail de la liste de diffusion « Jardin collectif » vers « valves ». Il demande à Kéthevane de lui envoyer la liste à jour des membres avec leur adresse e-mail.
----	---

Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

<p>Transhumance des moutons vers le couvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle élevage > Couvent Sainte Anne 	<p>27/11/2013</p> <p>19h30</p>
<p>Réunion plénière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs - Animée par Françoise et Charlène 	<p>05/12/2013</p> <p>18h30</p>
<p>Dernière séance de coaching avec Le Début des haricots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs - Avec auberge espagnol 	<p>09/12/2013</p> <p>18h30</p>